

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 7 Avril

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.016

EN 2^e PAGE :

NOTRE CHRONIQUE SYNDICALE.
LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE.
POUR NOS LIBERTÉS AGRICOLES.
UNE BONNE MODERNISATION.
LE CARNET DU DOCTEUR, etc.

ÉCHOS

LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE, 8, rue d'Athènes, à Paris, tiendra ses assemblées générales du 19 au 24 mars, en même temps que le Concours de reproducteurs. Les Compagnies de chemins de fer accordent le retour gratuit, aux membres de la Société qui en feront la demande.

FRUITS À CIDRE : La Confédération des producteurs de fruits à cidre, tiendra une assemblée le samedi 24 mars, à 9 h. 30, au siège, 39, rue d'Amsterdam, à Paris. L'ordre du jour comprend la préparation de la campagne 1928 et la défense des producteurs.

SYNDICATS DE CONTRIBUABLES : Les cultivateurs et artisans ruraux commencent à s'élever contre les dilapidateurs des deniers publics et s'organisent en Syndicats de contribuables. Ces Syndicats sont affiliés à la Confédération Générale, 21, rue de Valenciennes, à Paris.

GAZ PAUVRE : Des démonstrations officielles de culture mécanique à l'aide de tracteurs à gazogènes, auront lieu près de Rabat (Maroc), du 13 au 15 avril. Elles permettront aux colons de se documenter et aux constructeurs français d'étudier les nombreux débouchés, que nous offre le gaz pauvre pour l'agriculture.

LE YOANJO est un légume sec, ayant la forme d'un gros haricot rond, cultivé dans nos colonies. On devrait en manger davantage, 1 kilo de yoanjo renfermant tous les éléments nutritifs, nécessaires à la ration journalière d'un homme moyen.

FRAIS DE TRANSPORTS : 100 kilos d'oranges et mandarines, vendues 13 fr. en Algérie, valent environ, à Paris 246 fr.; petite augmentation due aux frais de transport, d'octroi, etc.

NOURRIE ORIGINALE : Au village de la Lourie (Vendée), une chèvre attale, avec complaisance et amour maternel, une jeune pouliche, dont la mère est morte en lui donnant le jour.

DESTRUCTION DES JONCS : Des expériences ont été faites sur prairies, avec de la sylvite finement moulue. Les pieds des joncs se colorent en brun, leurs racines pourrissent et on peut facilement les arracher du sol.

« FINE » : Dans le commerce des eaux-de-vie, le mot « fine » doit être accompagné d'une appellation géographique viticole ou cidricole, pour désigner une eau-de-vie de vin ou de cidre. Des peines sévères sont prévues à ceux qui contreviendront à ces dispositions.

EN ANGLETERRE : Le marché de la viande est dangereusement concurrencé par les viandes d'Argentine, livrées à bien meilleur compte. A Londres on consomme 80 % de viandes étrangères. L'agriculture anglaise en souffre ; les producteurs ne remboursent pas leurs frais. Le gouvernement refuse tout encouragement ; la population des villes reste indifférente.

EN RUSSIE : Les Soviets ont l'intention d'importer 200.000 tonnes de blé, pour parer à la famine des régions du Nord, où la dernière récolte a été presque nulle... pauvre pays !!

EN SUISSE : La superficie cultivée en céréales a diminué des 2/3 depuis 1850. Elle est aujourd'hui de 110.000 hectares.

POUR DOUBLER NOTRE FORCE...
QUE CHAQUE SYNDIQUE NOUS PRÉSENTE UN NOUVEAU ADHÉRENT !

Retour à la Terre et Rééducation Professionnelle

AU CHATEAU DE LA PLACELIÈRE

Nous avons franchi, non sans admiration, la majestueuse grille d'entrée du château de la Placelière, à Château-Thébaud, au bout de sa splendide allée de tilleuls. Nous sommes ici, à la Ferme-Ecole de la ville de Nantes, centre de rééducation agricole pour les blessés de guerre et mutilés du travail. On nous introduit au premier, dans le bureau du Directeur, M. Chastant, non accueillie avec son affabilité coutumière, dans cette petite pièce, aux bibliothèques bourrées de livres d'étude et de documents. Mais nous n'étions pas venus pour faire une simple visite et M. Chastant, ingénieur-agronome, voulut nous montrer ses champs d'expérience, où s'exerce toute son activité. Nous le suivîmes donc, avec beaucoup d'intérêt, dans la visite de cette ferme-école moderne.

La Ferme-Ecole de la Ville de Nantes, située dans un superbe domaine de 20 hectares, a été ouverte en décembre 1919 et fonctionne par conséquent depuis huit ans. Nous n'avons pas la prétention d'en vouloir faire ici la monographie, ni une description détaillée — le mieux est de vous documenter en la visitant vous-même et nul doute que vous y soyez bien reçu. Nous voulons simplement tirer quelques considérations générales, sur l'importance de ce Centre de rééducation agricole, pour nos mutilés et réformés.

L'enseignement théorique comporte des cours d'agriculture et d'élevage et aussi des cours d'enseignement élémentaire (Français, calcul, etc.). Mais le principal est ici, vous le devinez, l'enseignement pratique. Il s'agit de façonner des hommes, capables de diriger une ferme, de mettre la main à la pâte, de discerner telle ou telle chose ; les utiliser suivant ce qui leur reste de moyen et de forces disponibles. Cela a donné naissance à la rééducation de bons ouvriers, pour petits élevages, jardinage, viticulture, sérénité, etc.

Nous avons vu les élèves au travail : les uns dans la vigne ; les autres épluchant des scorries et sylvinites, au semoir, sur une prairie ; d'autres fauchant des arbres fruitiers, ou bêchant le jardin ; d'autres, enfin, s'occupant de l'étable, de la porcherie, des parquets de poudeuses, des poussinières, des couveuses artificielles (travail minutieux) ou simplement du clapier ou du rucher (travail piquant).

Que dire de tous ces animaux, bien tenus et particulièrement de ces parquets de poules Leghorns, Faverolles et Rhode-Islands et de ces mères lapines, pour lesquelles, en vieux agriculteur, nous avons toujours eu un faible ? Il y a là de bien jolis sujets, de quoi régaler les amateurs de basse-cour... jusqu'à une oie très familière, qui accompagne les visiteurs.

De la propreté, de l'ordre, de la méthode : c'est ce qui ressort à première vue. Il est vrai que le manque de main-d'œuvre ne se fait pas sentir. Mais il est souvent plus difficile qu'on ne le croit, d'obtenir des résultats intéressants d'une main-d'œuvre trop abondante et encore novice des choses agricoles. Là est justement l'art d'un bon administrateur, qui doit avoir l'œil à tout et ne rien ignorer.

Les élèves s'initient à tous les genres de travaux, sous la surveillance de chefs de pratique. A leur sortie, ils subissent un examen et sont placés dans des exploitations rurales, en les dotant d'un petit pécule.

Au 1^{er} mars 1928, le nombre des élèves admis s'élevait à 502 et le nombre des rééduqués à 247. Sur ces 247 élèves rééduqués, il en a été placé 220 qui se répartissent comme suit, par profession :

Régisseur, chef de culture.....	50
Jardinier.....	48
Garde particulier.....	19
Basse-courier, aviculteur.....	50
Surveillant.....	10
Berger.....	11
Professions diverses.....	32

Nous avons visité les dortoirs, réfectoires, salles d'études, infirmerie, salle de douche et la galerie de cure et repos en plein air, au plein midi ; car n'oublions pas que nous avons ici des blessés du poumon ; des hommes qui ont souffert de la guerre et qui doivent se revivifier, retrouver ici toute leur énergie et leur santé, en même temps qu'ils apprennent un métier nouveau

et sain, celui de la terre, que tant d'autres désertent malheureusement ! Encourageons donc ces pépinières de futurs cultivateurs, de vigneron, de maraichers, d'éleveurs, d'aviculteurs, de régisseurs, sérieux et capables, en leur faisant aimer cette nouvelle profession, qu'ils embrassent souvent avec une certaine lassitude, parce qu'ils sont blessés au vif et que leur santé l'exige.

C'est la meilleure façon de prouver notre reconnaissance, à ces hommes qui ont sacrifié leur santé pour la défense de notre patrie. Nous contribuerons aussi au retour à la terre, facteur indispensable du relèvement de notre agriculture.

R. FAIVRE.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE

du Bétail Normand de la Loire-Inférieure

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Le 18 février, les membres du Syndicat d'Élevage du bétail normand se sont réunis, à 2 heures, au siège social, 43, rue de la Fosse, pour leur Assemblée générale annuelle.

M. Raymond Leveau, secrétaire général, donne le compte rendu de la vie syndicale pendant l'année écoulée : quelques démissions ou radiations inévitables se sont produites qui ont été largement compensées par des adhésions nouvelles. Les deux tournois d'inscription d'avril et de novembre ont visité plus de 70 étables et permis d'atteindre au 800^e animal inscrit. Les déclarations de naissances parviennent très régulièrement au Secrétariat. Certains éleveurs qui avaient négligé jusqu'ici d'en envoyer se sont mis à le faire très ponctuellement. Une vingtaine de jeunes, dotés de leurs papiers de naissance, ont été présentés à la dernière tournée et ainsi ont pu être inscrits avec mention de leurs origines paternelle et maternelle.

Quelques faits très heureux pour le Syndicat se sont produits au cours de 1927. En 1924, notre Association fut la première en Loire-Inférieure, une des toutes premières en France, à fonctionner avec un système rigoureux de filiation (cartes de saillies, déclarations de naissances faites en double, signalement des jeunes, silhouettes...). Or, au printemps 1927, s'est fondé un Syndicat d'Élevage de Bétail Nantais à l'image exacte du nôtre. Ce Syndicat qui prend un grand essor a déjà inscrit environ 400 animaux. Enfin, tout dernièrement, a été créé un Syndicat départemental d'Élevage de la race Maine-Anjou.

De plus, en présence des sérieux résultats que donne déjà notre sélection, l'Office Agricole a décidé de ne plus accorder ses primes de conservation qu'à des animaux inscrits à l'un des trois Syndicats d'Élevage. C'est un très gros encouragement pour ceux-ci.

Le secrétaire rappelle enfin que le grand concours départemental de reproducteurs de la Société d'Agriculture, comme notre Syndicat en avait émis le vœu, aura lieu à Nantes les 14 et 15 avril prochain au milieu de la Foire commerciale. Celle-ci a attiré l'an dernier 300.000 visiteurs. Nul doute que vis-à-vis de cette foule, nos éleveurs ne fassent un gros effort pour constituer une superbe exposition des trois races Nantaise, Normande et Maine-Anjou, 23.500 fr. de prix seront distribués. Tous les agriculteurs de la région se déplacent pour voir à la fois la Foire et le Concours.

Les mandats de MM. Calard, Faillaud et Joyau, membres du Conseil d'Administration, arrivant à expiration, sont renouvelés pour 3 ans. A la place de M. Mabilais, M. Victor Babin est élu membre du Conseil et M. Théophile Aufray vice-président.

M. de la Gournerie, trésorier, fait l'exposé de notre situation financière qui est excellente. Ses comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que le projet de budget pour 1928.

Le secrétaire général annonce qu'une tournée d'inscription est prévue pour la fin de mars. Les éleveurs qui désireront recevoir la visite de la Commission, sont priés de la demander par lettre au Secrétariat, 34, rue de la Fosse, avant le 15 mars.

Un Brin de Gaussette...



Un « canard » de l'Ouest, vient de mettre à jour la silhouette d'un homme nouveau, inconnu à c'échec, qui sort des profondeurs de la terre — il ne s'agit point des feuilles, ni des super-fossiles truquées de Glozel. — Cet homme, qu'on vient d'éclairer à la lueur d'un falot, c'est « l'ouvrier-paysan » !

— Qu'éque c'est que ça ? me disait ma sœur Marie-Jeanne, à qui je faisais la lecture du journal.

— Ce doit être un hybride producteur indirect ; une espèce de greffe... comme qui dirait le croisement de la faucille et du marteau.

— Je l'avoue que je comprends rin, interrompit le père Martin, qui venait faire sa petite manille. Je vois des cultivateurs cultiver leur terre et s'occuper un peu de mécanique, pour réparer leur faucelle, ou leur petit outillage ; qui bricolent à temps perdu les jours de pluie, avec un établi. Je connais itou des ouvriers qui jardinent un petit lopin de terre, en dehors de leurs heures de travail à l'atelier : Peut-on les appeler des « ouvriers-paysans », ou ben alors, nous autres, on serait des « paysans-ouvriers » parce qu'on sait remettre un écrou à une machine, ou faire une petite porte de jardin avec des planches ?

— Je crois que je comprends à présent. Assieds-toi donc, mon vieux Martin. Y doit venir parler des artisans, des forgerons, charpentiers, tonneliers, bourreliers... Ça c'est des hommes utiles dans les villages et on a raison de les encourager, d'instruire les jeunes, de leur faire aimer leur métier, pour qu'ils restent à la terre. Les bons artisans sont rares à l'heure qu'il est et malheureusement les nouvelles générations cherchent à aller à la ville pour gagner plus et s'amuser.

— Dame oui ! mais je ne vois point pourquoi on les appelle des « ouvriers-paysans ». On ne peut pas faire deux métiers à la fois ?

— Ma's non, mon vieux poteau ! On n'a rien inventé du tout, sinon de faire une éducation à des gaillards, qui fileront pour la plupart en ville une fois qu'ils seront forts de leur métier. Et puis on ne forme plus des apprentis comme autrefois. En quelques mois, on a la prétention de vouloir faire un ouvrier. Ce n'est pas un apprentissage sérieux, ni le meilleur moyen de les retenir à la campagne.

— As-tu entendu parler encore de cette nouvelle trouvaille : les « cultivateurs-cultivants » ?

— Oh ! ça, père Martin, c'est un nouveau bataillon, qui part en croisade et qui va révolutionner notre agriculture : c'est renversant !

— Bigre !!!
— T'effrayes pas, c'est de la rigolade ! Ce sont des coups de bêche qu'ils donnent dans l'eau ; ils ne font peur qu'à quelques lèvrès, à la grande risée des vrais paysans.

— Y a encore de la poultique là-dessous ?

— Mais oui, quoiqu'il prétendent que non. C'est une grosse malice cousue de fils rouges. Ils ont la marotte de vouloir tout compartimenter en classes ; de vouloir diviser les cultivateurs en catégories : ils veulent qu'il y ait des cultivateurs-cultivants, comme s'il y avait des cultivateurs qui ne cultivent pas !... Il est vrai qu'il y a des demi-cultivateurs, c'est-à-dire qui cultivent à moitié, ce qui ne les empêche pas de très bien cultiver. Mais ils voudraient surtout excommunier les propriétaires-cultivants et les propriétaires qui ne cultivent que leurs capitaux... parce que ça, c'est de la mauvaise herbe, à ce qu'ils disent, et ils cherchent un traitement à l'acide, pour leur communiquer la jaunisse.

— On a besoin, pourtant, tous les uns des autres dans notre profession et si l'on sépare le fermier du propriétaire, ce sera la mort de notre agriculture.

— Mais oui, mon vieux Martin. Regarde ce qui se passe en Russie ! Heureusement chez nous le cultivateur est plein de bon sens et de sagesse. Il voit bien qu'on multiplie cette propagande, qu'on additionne toutes ces sottises, pour mieux soustraire sa crédulité et le diviser, comme des rondelles de saucisson ! Ils feraient bien mieux d'organiser un Syndicat de crétiens... Je crois qu'ils décrocheraient encore la palme !

MAÎTRE JEANNOT.

Le Poudrage des Vignes

L'année 1927 a été fertile en enseignements pour la lutte contre le mildiou. Elle a consacré l'efficacité des poudres cupriques contre le blanc de la grappe (rot gris), et le noir des grains (rot brun).

Les poudres sont aussi d'une certaine efficacité contre le mildiou des feuilles, sans pour cela supprimer les pulvérisations. Elles sont indispensables dans les années humides et payent largement les frais.

Par ses 60 % de soufre, la poudre cuprique est très active contre l'oïdium, et remplace complètement le soufre.

Dans nos régions où c'est surtout le mildiou qu'il faut combattre, il est opportun d'avoir une poudre très riche en cuivre. C'est pour cela que tout en imitant les sulfostéatites méridionales, nous en avons fait faire une, très chargée en hydrate de bioxyde de cuivre. Eprouvée depuis 10 ans au célèbre Syndicat de Vertou, elle a donné entière satisfaction.

Son action contre les diverses manifestations du mildiou, est très active.

Il faut faire trois poudrages à 10 jours d'intervalle ; le premier au moment de la floraison, lorsque le chapeau floral commence à tomber.

Pour un poudrage copieux à la soufreuse à dos, 30 à 40 kgs à l'hectare sont nécessaires.

(Voir les prix en 3^e page).

Congrès Général des Associations Agricoles

ANGERS, LE 10 MARS 1928

L'abondance des matières nous oblige à reporter le compte rendu détaillé du magnifique Congrès agricole et viticole, qui s'est tenu à Angers, et où furent émis des vœux d'une importance capitale.

Notre délégué spécial en rendra compte dans notre prochain Bulletin du 7 avril.

La Défense Agricole et Viticole AU PARLEMENT

Le Secrétariat de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest fait parvenir la communication suivante :

Les groupes de défense parlementaire, constitués il y a deux ans, à l'instigation de la C. G. V. du Centre et de l'Ouest, se sont réunis à Paris, le mercredi 22 février, pour entendre MM. Jules Gautier, président, et Paul Garnier, secrétaire général de la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

Assistait à cette réunion :

M. de Rougé, président du Groupe sénatorial de défense des Vignerons du Centre et de l'Ouest, sénateur de Maine-et-Loire ; MM. René Besnard et Foucher, sénateurs d'Indre-et-Loire ; M. Camille Chautemps, président du Groupe de défense des Vignerons du Centre-Ouest à la Chambre des Députés ; MM. les députés Bernier, Morin et Proust (Indre-et-Loire), M. Chavagnes (Loir-et-Cher), M. Hélieux (Indre), M. Dezarnaulds (Loiret), M. Lègue (Sarthe), M. de Kervenoaël (Vendée), et M. Tranchand (Vienne).

M. Jules Gautier exposa les doléances des viticulteurs du Bassin de la Loire en ce qui concerne la répression des fraudes : enquête préalable, expertise contradictoire, garanties de discrétion et attributions de juridiction.

Chacun de ces points fit l'objet d'un long échange de vues auquel M. Camille Chautemps et M. de Rougé prirent une part active.

Pour éviter les causes d'erreurs en matière de répression des fraudes, les suggestions suivantes furent émises :

Tout d'abord, on décida que les Associations viticoles devaient, chaque année, faire une enquête sur la composition moyenne des vins de leur région et communiquer aux Parquets les résultats de cette enquête. Cette communication devrait être faite également au service de la répression des fraudes.

Ensuite, le laboratoire de triage devrait avoir communication des dossiers complets qui accompagnent les prélèvements (sauf peut-être les noms des intéressés), c'est-à-dire que ce laboratoire devrait connaître

Emploi des Composés Arsenicaux EN AGRICULTURE

Article 1^{er}. — L'article 2 de l'arrêté du 15 septembre 1926 est modifié ainsi qu'il suit :

« Les traitements par les composés arsenicaux, en pulvérisations et en badigeonnages, sont interdits dans les vignes, vergers et autres plantations où sont faites des cultures intercalaires maraichères et potagères.

» Lesdits traitements sont autorisés :

» 1^o Vignes : de la fin des vendanges jusqu'au début de la véraison dans le vignoble ;

» 2^o Pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, amandiers de l'époque qui suit la récolte totale des fruits jusqu'à cinq semaines après la floraison ;

» 3^o Cerisiers, abricotiers : de l'époque qui suit la récolte totale des fruits jusqu'à la fin de la floraison ;

» 4^o Oliviers : du 1^{er} juin jusqu'au début de la véraison ;

» 5^o Belteraves : jusqu'à un mois après le démarrage ou le repiquage ;

» 6^o Osiers en tout temps ;

» 7^o Arbres et arbustes de pépinières : en tout temps, mais à la condition qu'ils ne portent aucun fruit destiné à être consommés ;

» 8^o Tabac : avant la transplantation ;

» 9^o Pommes de terre : jusqu'à une semaine avant l'arrachage.

Art. 2. — Les arrêtés des 30 décembre 1916 et 7 juillet 1922 sont rapportés.

Art. 3. — Le Gouverneur d'Etat, directeur des services sanitaires et scientifiques et de la répression des fraudes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 février 1928.

Le Ministre de l'Agriculture,
HENRI QUEUILLE.

le lieu, le cépage, l'exposition, le rendement, les conditions de vinification et tous les éléments qui influent sur la composition et l'équilibre des vins soumis à l'analyse.

Dans ces conditions, le projet en instance devant le Parlement — et qui vise la réforme de l'expertise contradictoire — aurait sa pleine efficacité.

La répression de la véritable fraude n'en serait que mieux assurée, tandis que l'impunité serait mieux garantie aux vignerons honnêtes.

Le Ministre de l'Agriculture, retenu à la Chambre par la discussion des projets douaniers, voulut bien, néanmoins, se rendre devant le groupe de défense viticole du Bassin de la Loire, pour en recueillir les doléances et les suggestions.

Après que MM. Chautemps et Jules Gautier eussent affirmé à nouveau leur désir de combattre la fraude, M. Queuille se déclara décidé à éviter toutes poursuites arbitraires et toutes condamnations injustes.

Il promit d'étudier avec soin les réformes de procédure donnant toutes garanties aux producteurs honnêtes. Il promit également de s'entendre avec le Garde des Sceaux pour que les « intéressés » non encore inculpés soient avisés avec le maximum de discrétion. Si, à cet égard, une circulaire s'avérait insuffisante, on envisagerait la réforme du décret du 22 janvier 1919.

Mais le Ministre insista sur la nécessité de réaliser l'accord entre les principaux groupements viticoles et d'obtenir l'acquiescement de la Commission interministérielle de la viticulture.

A ce sujet, M. Camille Chautemps fit observer que toute la région du Bassin de la Loire n'avait aucun représentant des groupements professionnels viticoles au sein de cette Commission, tandis que presque toutes les autres régions ont à la fois des représentants parlementaires et des représentants professionnels. Le Ministre promit de revoir le décret constitutif de la Commission, afin de tenir compte des vœux exprimés par MM. de Rougé, Chautemps et Jules Gautier.

Avant de regagner le banc du Gouvernement, le Ministre de l'Agriculture donna quelques explications satisfaisantes aux

parlementaires et au président de la C. N. A. A. sur les améliorations apportées au projet d'additif douanier.

Après le départ du Ministre, les parlementaires présents et le secrétaire de la C. G. V. C. O. examinèrent la proposition de loi Dessain, relative aux attributions de juridiction.

Puis la question des Assurances sociales fut abordée. Les députés montrèrent l'opportunité de ratifier le texte voté par le Sénat.

Ce texte ne donne pas satisfaction à l'Agriculture. Or, il apparaît presque impossible d'y apporter les amendements réclamés par les Associations agricoles, ayant les élections législatives.

Dans ces conditions, le Gouvernement et le Parlement devraient, au moins, prendre l'engagement formel de voter, avant la mise en application du projet actuel, une loi rectificative donnant satisfaction au monde rural — en ce qui concerne la réalisation des Assurances sociales agricoles par la mutualité professionnelle.

Cette solution envisagée par les Parlementaires du Groupe de défense viticole du Centre et de l'Ouest, est sans doute celle qui concilierait le mieux toutes les aspirations et tous les intérêts en cause.

Enfin, M. Jules Gautier profita de la présence des parlementaires de la région du Centre pour les entretenir de la grave affaire de la meunerie coopérative de Broc.

MM. René Besnard, sénateur; Légué, Héles et Morin, députés, se déclarèrent d'accord avec M. Chautemps pour faire préparer ce statut de la coopération agricole, et pour en saisir le Président du Conseil.

Il ne faut plus que les meilleures initiatives paysannes soient ainsi paralysées et que les pionniers du mouvement coopératif soient, à chaque instant, menacés des foudres de lois obscures, imprécises, qui ne permettent même pas au Conseil d'Etat de dégager une véritable doctrine fiscale à l'égard de la coopération agricole.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance des réunions qui se tinrent le 22 février, à Paris, (le matin et l'après-midi), car, on vient de le voir, les échanges de vues entre le président et le secrétaire général de la C. G. V. du Centre et de l'Ouest d'une part, et les groupes parlementaires de défense des vignerons du Bassin de la Loire, d'autre part, portant sur des questions précises, aboutirent à des engagements fermes et à des conclusions pratiques.

Nous devons, en toute justice, exprimer notre reconnaissance à M. le Ministre de l'Agriculture, aux parlementaires présents qui accueillirent les suggestions de la C. G. V. C. O. et en particulier aux présidents des deux groupes du Sénat et de la Chambre, M. de Rougé et M. Camille Chautemps, qui sont déjà utilement intervenus en faveur des viticulteurs.

Pour avoir des Ouvriers Agricoles

Le Ministre de l'Agriculture a reçu, le 19 février, une délégation de représentants des grandes Associations agricoles venue attirer son attention sur la question si importante de la main-d'œuvre.

Les retours à la terre provoqués par le chômage industriel sont en effet nettement insuffisants pour donner à l'agriculture tous les bras qui lui manquent. Dans ces conditions, le recours à des travailleurs étrangers est indispensable si l'on veut maintenir la production agricole à son niveau actuel et surtout si l'on cherche à l'intensifier, comme le désire vivement le Ministre ainsi que tous ceux qui préoccupent notre situation économique. L'accroissement de la production agricole présente en effet un gros intérêt pour le rétablissement de la situation financière du pays.

M. Queuille s'est déclaré d'accord avec la délégation sur la nécessité de faire actuellement appel à des ouvriers agricoles étrangers.

Il a promis, en conséquence, d'autoriser les maintiens de l'introduction de ces travailleurs dans toutes les régions où la main-d'œuvre locale est trop réduite pour permettre d'effectuer les travaux.

Des mesures ont déjà été prises pour accélérer l'arrivée en France des travailleurs faisant l'objet de demandes urgentes.

Les agriculteurs qui manquent de personnel peuvent donc s'adresser dès maintenant au :

Bureau de Main-d'Œuvre Agricole, 2, rue Scribe, à Nantes. Bureaux du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

EXPOSITION D'AVICULTURE

Indépendamment des prix en argent figurant au règlement-programme, des récompenses viennent d'être offertes par diverses personnalités pour être décernées aux lauréats de l'Exposition d'Aviculture du 6 au 10 avril prochain. Ces récompenses sont les suivantes : Un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République; deux médailles offertes par M. le Président du Conseil au nom du Gouvernement; une médaille offerte par M. le Préfet; cinq médailles offertes par M. le Député-maire de la ville de Nantes; plusieurs médailles et primes en argent offertes par MM. les Parlementaires de la Loire-Inférieure; quatre médailles offertes par la Société Centrale d'Aviculture; une plaquette offerte par la Compagnie du P. O., etc...

Afin de faciliter le travail de la Commission d'organisation, les exposants sont instamment priés d'envoyer d'urgence leur adhésion au Bureau de la Foire Commerciale de l'Ouest, Champ de Mars, à Nantes.

Carnet du Docteur

Curiosités Appendiculaires



Depuis que l'appendicite est connue, le nombre d'opérations auxquelles elle donne lieu est devenu considérable et l'attention du public a été singulièrement attirée par le petit diverticule appendu à l'intestin caecal de l'abdomen.

Sait-on que cet appendice enroulé sur lui-même comme un ver, long de trois à douze centimètres, gros comme un petit crayon, contient parfois dans son étroite cavité des corps étrangers fort bizarres. Ceux-ci sont le plus souvent découverts par hasard, en ouvrant l'appendice une fois enlevé. Ils peuvent être causés par eux-mêmes, dans un certain nombre de cas, de l'inflammation de l'organe.

Nous ne voulons parler ici ni des calculs, ni des corps étrangers vivants, c'est-à-dire des vers qui provoquent si souvent l'appendicite chez les enfants, mais seulement d'objets introduits accidentellement dans l'appendice et dont la découverte surprend.

Les premiers de ces corps étrangers ainsi trouvés furent des aiguilles et une balle. Les plus fréquemment rencontrés sont des grains de plomb de chasse, des débris de fruits, des poils de brosse à dents ou des arêtes de poissons. On y a trouvé également des clous, des graines de plantes, des cheveux, des écailles d'œufs, des grains de sable.

Les cas les plus extraordinaires sont ceux où on a découvert dans l'appendice, une fois un clou de girofle, une autre fois un clef. Enfin, un chirurgien enleva un appendice qui contenait plus de cent corps étrangers : des grains de bleuet, des grains de raisins, de l'émail de casserole, des débris osseux, des fragments de bois et deux petits silex. N'y aurait-il pas là de quoi constituer un véritable petit musée ?

Nombre de corps étrangers ne font d'ailleurs que séjourner dans l'appendice qui les chasse lui-même par ses contractions, mais le séjour qu'ils y ont fait suffit parfois à déterminer la crise d'appendicite. Il nous a paru intéressant de citer ces causes curieuses, d'une affection si fréquente de nos jours, qu'on l'a nommée : la maladie à la mode.

D'Emile MEUS.

Pour le Respect de nos Libertés Agricoles

C'est avec un douloureux étonnement que la Fédération Nationale des Syndicats et Coopératives de Battage a appris les poursuites qui sont, à l'heure actuelle, engagées contre les moulins coopératifs de Broc, dépendant de l'Union syndicale du Lude (Sarthe). Cette œuvre de mutualité agricole pure, selon les termes de son président, notre collègue Douaire, ne fait que transformer en farine les grains de ses adhérents, — véritable prolongement par là de nos groupements de battage en commun.

De telles organisations étant le complément naturel de nos organisations, nous nous devons d'élever une véhémence protestation contre des prétentions fiscales, qui tenteraient de radier par les faits tant de libertés professionnelles et corporatives si durement conquises.

Le cas du Lude n'est pas unique. Nous savons que d'autres meuneries coopératives sont en butte aux mêmes prétentions, en proie aux mêmes tracasseries. Il semble que certaines interprétations de services financiers se donnent la tâche du reste de faire dévier les textes des lois existantes dans un esprit parfois fort éloigné des législateurs qui les firent.

D'autre part si la situation des syndicats est claire au point de vue juridique, certaines obscurités subsistent en ce qui concerne les coopératives.

Il appartient donc à nos amis, durant cette période électorale, de demander aux divers candidats, quelque soit leur tendance, d'inscrire en leur programme la promesse très ferme d'un proche statut légal de la coopération, en même temps que de tenir la main à ce que les droits syndicaux déjà acquis ne soient pas violés.

Nous citons le cas du Lude et des meuneries. Nous pourrions parler de lalleries inquiètes pour leurs casernes, de distilleries frappées à cause de leur outillage fixe. Plus dans notre domaine, de telles coopératives de battage, — cela est fréquent — à qui l'on demande l'impôt sur les intérêts de leurs parts; de tel syndicat, — le fait est récent, — qui ne bat que pour ses membres, et à qui l'on prétend affiger... la patente !

Le domaine coopératif et syndical agricole forme un tout; et si nous laissons toucher à l'un de ses Membres, c'est tous qui seraient atteints. Aujourd'hui ce sont plus particulièrement les meuneries qui sont visées; demain ce seraient tels autres groupements.

C'est pourquoi, sans plus tarder, faisant écho aux protestations motivées de nombreux groupements de Touraine parues dans la « Terre Tourangelle », nous tenons à alerter l'opinion paysanne, en la mettant en garde contre des prétentions fiscales, exagérées et insensées, qui si elles se généralisaient et si une promptie barrière ne leur était apportée, — marquerait la mort

sans phrase d'un grand nombre de nos groupements, et des meilleurs.

De façon toute spéciale nous soulignons le danger d'admettre la thèse de M. Borduge, directeur général des Contributions directes, qui, à la séance de la Chambre du 11 décembre dernier, prétendait qu'une coopérative agricole doit être reconnue comme imposable commercialement et si elle se livre à des opérations sortant des usages agricoles et revêtant un caractère industriel. Où commencent ces démarcations ? où finiraient-elles ?

Le cas du Lude, opérant sans bénéfices et de la façon la plus désintéressée, à qui il est réclamé plus de 40.000 francs de droits, illustre de façon saisissante le langage de M. Borduge.

Entre une fiscalité oppressive de nos groupements, indice de lamentable régression en même temps que de vies à court terme, et la large compréhension qui, dans certains pays, tel le Danemark et le Canada, soulève les Pouvoirs publics vers une conception du mieux être pour tous par de solides organisations coopératives, — notre choix est fait, et notre opinion assise.

Sachons, conscients de notre bon droit, mais aussi de nos intérêts, imposer leur respect autour de nous.

Et, nous nous résumons, tenons énergiquement la main, et sans faiblir, aux deux points suivants :

1° Sauvegarde absolue des libertés syndicales déjà acquises;

2° Etablissement d'un statut très clair de la coopération agricole.

Par une action coordonnée et raisonnée il nous appartient d'assurer le prompt et immédiat succès de ces essentielles revendications.

La Fédération Nationale des Syndicats et Coopératives de Battage aurait manqué à son rôle si elle n'en avait signalé la grande importance et l'extrême urgence.

Le Secrétaire général,
J.-B. JAHAN.

Une bonne modernisation et un... bon placement

Les circonstances atmosphériques déplorables que nous avons dû subir au moment des dernières moissons de 1927, appellent notre attention sur les moyens de loger les récoltes dans les meilleures conditions pour éviter les pertes dues à l'humidité.

C'est ici qu'apparaît tout l'intérêt pour un agriculteur d'avoir à sa disposition ces hangars agricoles dont l'installation commence à s'établir un peu partout dans les meilleures exploitations.

Jusqu'à présent les céréales et les fourrages étaient le plus souvent mis en meules, en dehors des bâtiments, les granges étant généralement insuffisantes.

Mais cette méthode est loin d'être économique. Si nous chiffons les frais que nécessite une meule, par exemple de 6.000 gerbes, nous trouvons qu'ils représentent un bon millier de francs. En effet, il faut :

Paille pour sous-traités isolants, 300 kgs à 130 fr.	39 »
Façon de la meule par un entasseur spécial.	50 »
Couverture de la meule, prix de façon.	90 »
Paille employée : 800 kgs à 130 fr.	104 »
Piquets et ficelles.	30 »
Perte de grain pendant le battage et par mauvais temps : 100 kgs à 130 fr.	130 »
Dépréciation du grain pour humidité, minimum.	200 »
Perte sur la paille remise en meule de dehors à 100 kgs à 130 fr.	130 »
Frais supplémentaires au moment du battage, perte de temps, battage à plusieurs reprises, transport du matériel de battage d'une meule à l'autre.	250 »
Total.	1.020 »

Voyons maintenant les avantages que peuvent donner la construction d'un hangar.

Pour cela, on peut considérer que 6 à 7.000 gerbes nécessitent une surface de 50 m² sous un hangar moderne.

L'économie réalisée est donc de 1.000 fr. pour 50 m², soit 20 fr. par m² et par an; en admettant qu'un hangar coûte 80 fr. le m², en moins de quatre ans, votre hangar sera amorti et ensuite vous économiserez tous les ans 1.000 fr. par 6.000 gerbes.

De plus, voici encore d'autres avantages :

Retrait rapide de la moisson et en supposant même que votre moisson ait dû être rentrée dans de mauvaises conditions, les gerbes plus ou moins mouillées à l'extérieur, pourront sécher plus facilement à l'abri de la pluie.

Suppression des entasseurs spécialistes. Battage par tous les temps avec un personnel réduit.

Faculté de choisir le moment propice pour la vente.

Plus de grain mouillé, ni de paille avariée, donc prix de vente maximum.

Enfin l'existence d'un hangar permettra à votre matériel et outillage d'être toujours abrités, ce qui est encore une considération digne d'intérêt.

Conclusion : un des éléments de la modernisation des exploitations rurales est le rétablissement de hangars. Calculez votre affaire. Dans les quatre premières années, vous aurez fait un placement à 25 % (économie de 20 fr. pour un capital engagé de 80 fr.) et ensuite c'est de 100 % au minimum. Quand vous avez des placements à effectuer, faites-les dans votre propre affaire. C'est là le secret de la prospérité.

Alfred GRAY,
Ingénieur agronome.

(Tous droits réservés).

Machines Agricoles



Faucheuses

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupée à nervures, son embroyage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Doigts en acier moulu (et non en fonte malléable, comme dans beaucoup d'autres marques).

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles en magasins à Nantes.

Coupe 1^{re} ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr. Coupe 1^{re}07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1^{re}15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.895 francs. Coupe 1^{re}30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, sur demande.

Machines livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées. REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNER, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser une forte javelle, sans que les liges puissent être recoupées.

Se monte ou se démonte en trois minutes. Prix : 200 francs.

Cultivateurs

A CADRE RIGIDE, socs réversibles; roues non débordantes, permettant dans la culture de la vigne, par exemple, de passer aussi près que possible des plants, sans les endommager. Dents étagées et renforcées, montées sur quatre rangs. Douceur de traction; manœuvre facilitée par avant-train, à un ou deux roues, à vis.

Largeur de travail	Nombre de dents de leviers	Force	Prix
1 ^{re}	7	1 cheval	380 »
1 ^{re} 20	7	1 cheval	390 »
1 ^{re} 20	7	2 fort cheval	460 »
1 ^{re} 35	9	2 chevaux	495 »

Rembourse à nos Adhérents. Port déduit sur facture. Modèles à cadre articulé sur demande.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrémeuses ! Utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voir les Prix en 3^e page



Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Longueur du rouleau	POIDS MOYENS		
	Diamètre 0 ^m 50	0 ^m 60	0 ^m 70
1 ^{re} 00	230 kg.	250 kg.	> —
1 ^{re} 20	250 —	270 —	> —
1 ^{re} 40	270 —	290 —	365 kg.
1 ^{re} 60	290 —	310 —	390 —
1 ^{re} 80	310 —	330 —	415 —
2 ^{re} 00	375 —	425 —	530 —

Prix sur demande : 1 fr. 75.

Remise à nos Adhérents.

Tonnes à Purin

ou à eau; voie normale; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier doux de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Ce tonneau, qui convient dans les petites et moyennes exploitations, est de construction irréprochable et donne toute satisfaction.

Contenance en litres	Bandages	Prix du Tonneau	
		Peint	Galvanisé
1 500	90x14	1.200 »	1.315 »
2 600	90x14	1.225 »	1.350 »
3 800	110x14	1.375 »	1.525 »
4 1.000	110x14	1.450 »	1.630 »

Sur ces prix, remise intéressante à nos adhérents. Marchandise rendue franco gare grands réseaux. Autres modèles sur demande. Ces tonneaux peuvent se livrer avec pompe (prix sur demande).

Bourrellerie

Nous pouvons livrer à nos Adhérents, tous genres de harnais :

Bride de charrette de ferme complète, avec rênes.	120 fr.
Selle complète.	180 fr.
Dossière complète.	120 fr.
Avalliole avec chaînettes.	180 fr.
Sous-ventrière avec 2 courroies.	85 fr.
Licou fort, doublé.	45 fr.
Collier complet pour cheval (indiquant la longueur du cou).	310 fr.

Sur ces prix, remise à nos Adhérents.

Chronique Syndicale

La place nous manque pour rendre compte, en détail, des belles réunions syndicales organisées à Treffieux, Saint-Aubin-des-Châteaux et Lusanger, le dimanche 11 mars, avec le concours de M. Cormier, ingénieur agronome, qui intéressa vivement les cultivateurs en parlant de l'emploi des engrais, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint, qui mit en relief le rôle immense des Syndicats et des progrès à accomplir dans cette voie de la mutualité et de la coopération agricole.

Les bureaux suivants furent constitués :

Section de Treffieux

Président : M. Théodore Gardé, maire de Treffieux.

Vice-présidents : MM. Pierre Guillon et René Philippot.

Assesseurs : MM. Pierre Delaunay et Adrien Plessis.

Agent-secrétaire : M. Pierre Rigault.

Section de Saint-Aubin-des-Châteaux

Président : M. Jean Hougron, maire de Saint-Aubin.

Vice-présidents : MM. J.-M. Bousseaull et Jean Adron.

Assesseurs : MM. Emile Lemaître et Joseph Camus.

Secrétaire : M. Jean Rigault.

Syndicat Agricole de Lusanger

Président : M. A. de Frémond, la Galotière.

Vice-président : M. Théophile Morel.

Membres assesseurs : MM. François Danfouffe, Pierre Garaud, François Latouche, François Moré.

Agent-secrétaire : M. François Blais, au Vierge.

Les Engrais

Les demandes d'engrais se sont maintenant assez fortes pendant la quinzaine écoulée, en matières azotées principalement. Avec le beau temps, la culture a repris courage, et partout où les champs de blé n'avaient pas été trop abimés par les pluies et surtout la forte gelée du 18 décembre, on a procédé et on procède encore à l'épandage du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque.

La demande très active de ces deux engrais a fait placer très rapidement les stocks disponibles ou existant en deuxième main. Les acheteurs n'ont plus guère que de rares vendeurs en nitrate de soude, et que le Comptoir français de l'azote pour le sulfate d'ammoniaque. Notre place semble à peu près démunie.

Les superphosphates ne paraissent plus être l'objet d'une lutte aussi intense entre fabricants. La demande pour l'exportation coïncidant avec celle de la culture régionale a permis le désencombrement des usines, et il est possible que, tout au moins pour le moment, la baisse due à une concurrence effrénée, ait dit son dernier mot. En tous cas les prix sont pour le moins très fermes.

En scories de déphosphoration et en engrais potassiques les demandes ont été très abondantes, et peut-être y a-t-il eu un peu de retard dans les expéditions des lieux de production, c'est-à-dire de l'Est et du Nord.

Cette situation va-t-elle faire obstacle à l'application, pour cette année, des ristournes dites de morte saison ? Nous n'avons encore à ce sujet aucun renseignement positif.

Le très beau temps dont nous jouissons depuis un mois a favorisé les travaux des champs, labours, façons diverses, hersages, etc. Tout le monde a le plus grand désir de recevoir sans trop de retard ses engrais. Nous sommes pourtant obligés de respecter autant que possible l'ordre de réception des commandes. Que les mécontents ne s'en prennent qu'à eux-mêmes. Une autre fois ils feront preuve de plus de prévoyance en passant leurs ordres un peu plus tôt, comme nous ne cessons de le répéter.

GRAINES DE SEMENCES FOURRAGÈRES

SANS ENGAGEMENT ET SAUF VARIATIONS

Départ Angers	Les 10 kil.	le kil.
Trèfle violet décuscuté	130 »	13 50
Trèfle violet décuscuté supérieur	150 »	15 50
Trèfle blanc nain	150 »	15 50
Trèfle hybride	160 »	16 50
Ray-grass anglais	62 »	6 50
Ray-grass d'Italie	69 »	7 30
Minette	62 »	6 50

Betteraves diverses et autres graines. (Prix de notre bulletin du 18 février) :

Les 100 kil.		
Maïs Ruffec (gros)	liv. avril	150 »
— blanc des Landes	—	150 »
— rouge des Landes	—	160 »
— Plata, livraison juin	—	152 »

Spécialités de MELANGES POUR PRAIRIES temporaires ou permanentes : Nous indiquons la nature du terrain. Prix intéressants. Nous consulter à Nantes.



CÉRÉALES

Nos blés en terre se sont certainement améliorés dans les champs qui n'avaient pas trop souffert des fâcheuses intempéries de cet hiver, notamment dans la région au sud de la Loire. Les épandages d'acide sulfurique y

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 5 Mars 1928

ANIMAUX	Amenés	Trevés	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2,999	100	8 00	6 70	5 30	9 10	4 80	3 66	2 65	5 64
Vaches	1,500	50	8 00	6 20	5 00	9 20	4 80	3 56	2 50	5 89
Taureaux	3 0	15	6 40	6 00	5 30	6 00	3 84	3 29	2 65	4 15
Veaux	1,697	21	13 00	11 90	8 90	16 60	8 34	6 66	4 72	9 36
Moutons	15,606	710	15 80	12 40	10 40	17 80	7 90	5 99	4 53	8 90
Porcs	3,121	10	10 28	9 28	7 42	10 56	7 20	6 40	5 20	7 40

Lundi 12 Mars 1928

ANIMAUX	Amenés	Trevés	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3,349	100	8 50	7 50	5 60	9 40	4 98	3 84	2 80	5 83
Vaches	1,674	50	8 30	6 50	5 30	9 50	4 98	3 58	2 65	6 08
Taureaux	442	9	6 70	6 30	5 60	7 00	4 02	3 47	2 80	4 34
Veaux	1,556	96	13 20	11 00	8 20	15 20	7 92	6 46	4 25	9 12
Moutons	16,753	710	16 40	13 10	11 00	18 20	8 20	6 46	4 84	9 10
Porcs	2,911	10	10 28	9 56	7 42	10 56	7 20	6 70	5 20	7 40

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

BŒUFS. — Les bœufs limousins, périgourdins ou dorachons, ont valu en extra 4.35 à 4.75; en bons animaux, 4.15 à 4.45 et en ordinaires, 3.95 à 4.25.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.65 à 4.10; en bonnes sortes, 3.35 à 3.70 et en viande ordinaire 3.05 à 3 fr. 40.

Bœufs bretons, 3.55 à 3.95; ordinaires, 2.95 à 3 fr. 15.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 2.95 à 3.40, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.45 à 3 francs. Bretons extras, 3.35 à 3.85.

VEAUX. — Amenés 1.956 contre 1.697 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 276 contre 154.

La vente a été calme, à peu près aux anciens prix. Toutefois, on a constaté un peu de tirage pour les mauvais animaux.

Angevins de Segré, Anceux, Château-briant, 5.30 à 6.15. Vendée, Deux-Sèvres, 5.05 à 5.65.

Les bretons ont été traités de 5.05 à 5.65. Lotons 5.15 à 5.70.

MOUTONS. — Les affaires ont été un peu plus faciles.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne, laine, 5.80 à 6.60. Bretons, maraichins, 5.90 à 6.60.

Brebis tondues de Sarthe, Mayenne, Vendée, 5 fr. 10 à 5 fr. 60; mères usées, 3.60 à 4.10.

PORCS. — Amenés 2.911 contre 3.121 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs, 810 contre 790.

Les arrivages ayant été modestes, la vente a été un peu plus facile.

Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres extras 7.50 à 7.40 le kilo vif; bons maigres de pays, 7 à 7.30; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 6.60 à 7; gros gras et nourrisseurs, 6.60 à 6.90.

COCHONS. — Vente calme de 4.80 à 5.50. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés, 14 contre 28, il y a huit jours. Vente calme entre 150 et 350 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	10	20	14	»	»	150
Loire-Inf.	»	»	»	45	»	430
M.-et-Loire	400	160	75	240	»	240
Mayenne	80	30	20	115	»	80
Morbihan	»	»	»	»	»	50
Vendée	80	30	40	»	»	350

Légumes et Primeurs

MARCHE DE NANTES, 16 MARS 1928

Betteraves	100 k.	75 » à » »
Carottes	»	70 » à » »
Oseille	»	80 » à 100 »
Oignons	»	200 » à 225 »
Pissenlits	»	250 » à » »
Epinards	»	250 » à 300 »
Pommes d'hiver	»	60 » à 100 »
Pommes de terre :		
ronde jaune	»	20 » à » »
sautée	»	22 » à 23 »
Endives	le kilo	4 » à » »
Artichauts	la douz.	12 » à 14 »
Laitues du Midi	»	12 » à » »
Poireaux	la botte de 30	1 » à 3 »
Radis	les 12 boîtes	5 » à 7 50
Cresson	»	6 » à » »
Salsifis	la botte	2 » à 2 25
Carottes nouvelles,		
rondes	»	1 50 à 2 50
longues	»	3 50 à 4 25
Navets nouveaux	»	1 50 à 2 »
Choux pommes	les 16	10 » à 22 »
Choux-fleurs	la pièce	1 » à 2 75

Marché Talensac

Nantes, le 16 mars 1928.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			Pi. bas	Pi. haut
Bœufs	3,50	4,40
Vaches
Veaux	432	..	5,50	7,40
Moutons	122	..	6,25	7,25
Agneaux

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 à 230
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville	240 à 270
Paille	170 à 180

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

En sulfate français, nous cotons 330 fr. depuis quelques jours déjà. En sulfate anglais nous enregistrons encore les ordres à 335 fr. malgré la hausse actuelle du cuivre.

Ces prix sont donnés sauf époussement des lots achetés.

La Bouillie Azur reste à 285 fr.; de même le Soufre sublimé à 160 fr.

Nous commençons à prendre des ordres en poudre sulfatée à 10 % de sulfate de cuivre et 60 % de soufre, au prix de 150 fr. les 100 kilos, nos conditions habituelles.

Bâches

Pour le MÈTRE CARRE CONFECTIONNÉ :

MIXTE M.T.C. vert sulfaté, ou cachou	14 65
— vert enduit, ou cachou	15 45
LIN et JUTE vert gras ou cachou	15 20
LIN L.1. C. vert gras	16 75
— L.2 vert ordinaire	16 50
— L.2 C. vert gras, ou cachou	17 25
CHANVRE L.S.A.C. vert gras, ou cach.	17 »
— D.C.I. vert gras	17 80
— D.A.S.C. vert gras	18 85
COTON C.O.M. vert enduit, ou cachou	16 »
— C.T.A.C. vert gras, ou cachou	18 85

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sans la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

42. — A vendre, petit camion léger, toutes neiges. Bas prix.

43. — Propriétaire porcherie accepterait paille et tournaient tumier (25 à 30,000 kilos par an).

44. — A vendre, petit cheval blanc breton, 10 ans, 1 m. 45, très doux, habitué aux travaux agricoles.

46. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1928, la ferme de la Chaussée, par Pont-Roussé, d'une contenance de 3 hectares environ. On prendrait au besoin un ménage avec ou sans enfants pour l'exploitation à gages de la ferme. S'adresser à M. Etie Thuifère, 21, rue des Olivettes, Nantes.

47. — A vendre, beaux plants de vignes sélectionnés, les meilleurs producteurs connus, blancs et rouges, authentiquement garantis. S'adresser à M. Terrien, la Blanchardière, Chapelle-Basse-Mer.

48. — Poussins de grande ponduse: Wyandottes, Favorolles, Noires de Vendée, 50 fr. la douzaine. S'inscrire, Mandat à la commande.

49. — A vendre, chèvre blanche sans cornes, 4 ans, aura chevreaux fin avril.

50. — A louer pour Toussaint 1928, à Monnières, petite borderie à prix d'argent, et vignes à moitié et à fagon.

51. — A affermer à moitié fruits pour Toussaint 1928, ferme d'environ 6 hectares, à l'Ébeaupin, commune de Vertou.

52. — A vendre, pommes de terre « Institut de Beauvais » tout venant, pouvant être utilisées pour la semence. Prix à débattre.

53. — A vendre, charrie vigneronne « Décavallonneuse Kirpy », Etat neuf.

185 fr. rendue gare Loire-Inférieure. S'adresser à M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

54. — A vendre, 2 lapins havane foncé, race pure, 9 mois. S'adresser à M. Touzé, château de la Haie de Besné, par Savenay.

55. — A vendre, une batteuse en bout, marque « Lotz » et son moteur sur roues 10 ou 15 C. V. avec monte paille. Bonne occasion.

56. — A vendre: 1° Truies pure race Large-White Yorkshire; 2° jument perchonne rouane, apte à faire une poulinière et habituée aux travaux agricoles; 3° 10.000 kilos foin de très bonne qualité.

DEMANDES

10. — On demande pour banlieue de Nantes, ménage jardinier-maraitcher pour exploiter à prix d'argent une tenue maraichère de 2 hectares 1/2 environ.

13. — On demande célibataire jardinier pour environs de Saint-Nazaire.

14. — Ménage avec 2 enfants en âge de travailler demande une exploitation de 20 hectares à prix d'argent ou à moitié fruits, pour le 23 avril 1929.

15. — On demande ménage, homme jardinier, femme cuisinière, pour dame seule.

16. — On demande célibataire pour travaux de la vigne et d'une ferme. Bonnes références exigées.

17. — Ménage agriculteur demande de suite ferme de 6 à 10 hectares, terres, prés, vignes, à exploiter comme domestique à gages ou à moitié fruits.

18. — Ménage sans enfant demande place, homme très compétent pour la culture, la vigne et le bétail, la femme à la basse-cour.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres

Blanches 89 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon

Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux 2

92 à 95 k. Purité 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 105 »

Fleur de chaux blutée pour vigne 120 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 50 k.

factures et repris au même prix si ren-

du dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5

tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

UN CONCOURS

Encore un concours ! dira-t-on. Oui... mais... comme on pourra le remarquer en examinant le règlement inséré à cet effet, il n'est imposé qu'une seule condition aux concurrents : c'est de répondre aux questions du concours. Point d'achat, point de bon de concours ; tout le monde peut prendre part à cette compétition. Il y a, au bout, 150 PRIZ, valant 200.000 FRANCS.

Ajoutons que le jury est constitué, notamment, par les personnalités les plus en vue du monde de la presse technique, auto et T. S. F. de France.

Enfin, n'oublions pas l'essentiel : c'est notre plus gros producteur français de batteries d'accumulateurs pour toutes applications qui organise ce concours, nous avons nommé l'Accumulateur TUDOR, dont l'annonce est insérée d'autre part.

NOTA. — Le règlement sera prochainement délivré par tous les revendeurs de matériel TUDOR.

SOUFRES NOIRS « GRE »

Montagne (Gironde).

Employant depuis plus de dix ans votre soufre GRE, marque CUPRO-ATOMIQUE à la nicotine, je me permets de dire que mes vignes, les maladies qui ont été cette année très redoutables dans notre région, ces dites vignobles ont été remarquables par la beauté de leur récolte, qui n'avait souffert d'aucune atteinte du redoutable fléau, qu'ont été pour nous le Black Rot, le Mildiou et toutes les autres atteintes dont nous avons été victimes cette année.

Pour vous témoigner de mon entière satisfaction, je vous prie de bien vouloir m'envoyer 1.500 kilos de cette même marque pour ma campagne de 1928.

Si vous croyez que ma présente puisse vous être utile, je vous autorise à la publier, car elle servira, je l'espère, au service de la viticulture girondine.

Veuillez agréer, ZAPATERO,

Propriétaire (Château Vieux Mouchés),

Agents : MM. BANCHAIS et BERTHET, 4, rue Dobrée, Nantes, Téléphone 122.50.

Nous rappelons à nos lecteurs que le soufre GRE CUPRO-ATOMIQUE doit être employé exclusivement sans les concours d'autre soufre, depuis le premier jusqu'au dernier traitement de la vigne.

La supériorité incontestable que possède le soufre CUPRO-ATOMIQUE, en dehors de ses qualités de soufre noir, est d'être mélangé au cuivre, non sous une forme de sulfate, mais d'hydrate de bioxyde de cuivre.

Nos lecteurs n'ignorent point que l'hydrate de bioxyde de cuivre est un des rares corps contenant, sous une forme absolument impalpable pulvérulente, le cuivre. Grâce à cette forme, le cuivre est mélangé intimement au soufre, et pénètre partout dans la vigne.

Dans les souffres sulfatés, il n'est pas possible, industriellement parlant, de réduire le sulfate sous une forme aussi impalpable, et c'est la raison pour laquelle le sulfate en petits morceaux, aussi petits soient-ils, ne peut pas rester collé à la feuille de la vigne et tombe à terre.

Le Gérant : Th. FIGREE

PORCS

J'expédie franco de port et emballage toutes gares, mortalité de route à ma charge : LAITONS, 55 jours environ... 120 fr. PORCS, 15 à 20 kil. env... 150 à 190 fr. PORCS, 25 à 30 kil. env... 220 à 260 fr. At. LACROIX, Porcs, TOULOUSE

le Nitrate de Soude du Chili

est PENGRAIS AZOTÉ favori du Cultivateur

PARCE QUE :

1° Sa grande solubilité, 2° Sa parfaite neutralité, 3° Sa rapide assimilabilité, 4° Son épandage facile et sans danger.

permettent de l'employer par n'importe quel temps, sur n'importe quelle terre, à n'importe quel moment, sans aucune précaution spéciale.

Si certains autres engrais possèdent quelques-unes des qualités du NITRATE DE SOUDE DU CHILI, aucun ne les réunit toutes à la fois.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, commerciaux, s'adresser à :

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI, 60, rue Taibout, PARIS (9^e)

AGENCE REGIONALE DE L'OUEST : Monsieur P. CORMIER, ingénieur agronome, 25, Boulevard de l'Épaillet à NANTES

Sur demande, envoi gratis et franco de brochures et notices agricoles.

Marché libre de Paris

Du Bulletin des Halles du mercredi 14 mars 1928 :

BLES. — On a l'impression que la marchandise ne manque pas et que le cours de 150 fr. en culture a facilité les affaires. Quoi qu'il en soit, une demande assez suivie des grosses minoteries aidant, la tendance favorise pour le moment les vendeurs. On cote, en effet, aux 100 kilos nets gares de départ.

Beauce 74 kilos 156

Somme, Aisne 74 kilos 155 ; 73 kil. 152.

VINS

Bien que les stocks en vins de pays soient extrêmement réduits, il se fait de temps en temps quelques petites affaires. Nos muscadets se sont beaucoup améliorés et se vendent par lots de 8 à 10 barriques à prix de plus en plus élevés, allant jusqu'à 800 fr. Nous modifions seulement la cote de ces vins, et maintenons celles des autres sortes.

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	700 à 800
Muscadet 2 ^e choix	650 à 700
Gros-plant 1 ^{er} choix	400 à 430
Gros-plant 2 ^e choix	300 à 400

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

Société Générale

Pour favoriser le développement
du
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

AGENCE DE NANTES

18, Rue Lafayette
Téléphone : 133.04

Toutes Opérations
de
Banque, Change et Bourse

DEMANDEZ

LESSIVE JAPONAISE

pure et savonneuse
Chaque paquet de 1 kil. contient une boule
de bleu de qualité supérieure.

JAVEL JAPONAISE

qualité extra supérieure, la plus économique

MOTEURS ELECTRIQUES

neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ECHANGE
Atelier de rebchage de tous moteurs
installés d'Usines et de Châteaux

R. Pointière - J. Le Clech
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.52

MATERIEL DE BATTAGE

UNE LOCO LOTZ 8 CV
UNE VANNEUSE MERLIN
UN MONTE-PAILLE. - Bas prix.

SULFATE D'AMMONIAQUE

20 % d'azote ammoniacal

CIANAMIDE

Granulée ou en Poudre, huilée
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX

13 % d'azote nitrique ou 16,5 % d'azote
14,75 % nitrique,
9,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ DES EXCELLENTS
ENGRAIS AZOTES
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE
CHEZ LES NEGOCIANTS
LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
du
COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE
4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoie gratuitement et franco brochures
et renseignements sur l'emploi
des engrais chimiques. Il organise
gracieusement des expériences. Consul-
tez-le.

Pépinières et Horticulture réputées, Charles
CALLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-
dées en 1780. Collections uniques rosiers, 200
variétés arbustes résistants au bord de la mer ;
très belle collection cactées remontrants,
dahlia, cannas, plantes grimpances, oignons à
fleurs, violettes, plants de bordure, Catal. fran-
co. Téléphone 121.59.

Les ingénieurs de la
Pax-Labor
ont conçu une
Ecrèmeuse et n'en
ont copié aucune.
C'est pour
cette raison que la
PAX-LABOR
n'a pas les défauts
des autres.
PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités,
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Ecrèmeuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

ACHETE TOUTES SAUVAGINES
foines, putois, martres, renards, belettes,
taupes, loutres, écureuils en t. quantité.
PERROCHEAU, fourreaux, Sainte-Pazanne
(Loire-Inférieure).

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succor
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES
Constructeur

L'heure de la santé...
c'est l'heure de la
TONITRINE.

Avant chaque repas, un verre à
bordeaux, de ce reconstruant
remarquable est le meilleur traie-
tement pour se bien porter.

Apéritif tonique au goût
excellent, le sirop de TO-
NITRINE dont vous mélan-
gerez le contenu à 1 litre de
bon vin est en vente chez
votre pharmacien, au prix
de 5 fr. (impôts compris), à
défaut écrire : Lab ratoire
St-Yves, St-Brieuc (C.-d.-N.)

En Hiver,
PULVÉRISEZ VOS CÈPES AU
Pyraion
Schlœsing
QUI DÉTRUIT

**ESCA FOLLETAGE
APOPLEXIE
PYRALE
COCHYLIS
EUDEMIS**

En Été,
TRAITEZ VOS VIGNES AVEC
Bouillie
Schlœsing
Sulfures Noirs

**CONTRE
MILDIU
OIDIUM**

**Bouillie Cupro-
Arsenicale**

**CONTRE
COCHYLIS
EUDEMIS
ALTISE
Mildiou, Oidium**

En Automne,
VITRIFIEZ A SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA
Vitriline

**SOUVERAIN CONTRE
la CARIE**

Tout l'Année, TRAITEZ VOS VINS,
DÉSINFECTEZ VOS FUTS ET FOUTRES AU
SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLœ-
SING, SOUVERAIN AUX MIGES SOUTRES.

Usines : SCHLœSING F^{rs} & C^o, MARSEILLE
A NANTES CHEZ MM.
GUILLON et ROBERT, 9, rue de la Paix.
MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.

LES BISCUITS
PILON
SONT BONS

LA HERNIE
GUÉRIE PAR
La méthode LEROY
Chutes de Matrices
Déplacements des Organes

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui,
aujourd'hui, portent encore de vulgaires
bandages PLUS DANGEREUX pour eux
que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RA-
TIONNEL appliqué par les soins d'un spé-
cialiste, a toujours raison de cette infir-
mité GRAVE ET TROP SOUVENT MOR-
TELLE. La science a fait de tels progrès
dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA
HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de
personnes bien connues dans notre région
et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loi-
re-Inférieure).

M. PENEREAU E., à Saint-Jean-du-Pel-
lerin.

M. CROSSOUARD, Châteaubriant (Loire-
Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Infé-
rieure).

Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain
(Loire-Inférieure).

M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loi-
re-Inférieure).

Mme CHOQUIN, à Fresnay (Loire-Infé-
rieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS,
SANS GÈNE, SANS OPÉRATION,
SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne
soucieuse de sa santé et de ses intérêts
comprendra qu'elle doit s'adresser à un
SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY ayant son
cabinet à Nantes peut, par sa
présence constante, suivre
constamment sa clientèle de
près.

Faites donc appel aux conseils éclairés
de notre renommé praticien NANTAIS qui
vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche, de
9 h. à 11 h., et lundi 26, en son cabinet,
8, rue Jean-Jacques-Rousseau.

SAINT-PERE-EN-RETZ, lundi 19, Hôtel
du Commerce.

LEGE, mardi 20, Hôtel du Cheval-Blanc.

SAINT-GILDAS, jeudi 22, Hôtel des Voya-
geurs.

CLISSON, vendredi 23, Hôtel de la Gare.

MACHEGOUL, mercredi 28, Hôtel de la
Bicyclette.

SAINT-NAZAIRE, vendredi 30, Hôtel de
Bretagne.

NOZAY, lundi 2 avril, Hôtel du Pélican.

BLAIN, mardi 3, Hôtel du Vieux-Chêne.

CHATEAUBRIANT, mercredi 4, Hôtel de
la Gare.

LEROY, Spécialiste Herniaire
8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES

Mme LEROY reçoit les Dames

BAPTEMES
FABRIQUE DE DRAGEES
ROUX-RETIENE
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

EXPOSITION
DE
NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS

Voir nos Des Prix
Séries Réclame De la Qualité

CHAUSSURES PAUL
8, Rue d'Orléans - NANTES

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos
plants en Bretagne, au climat et sol propices.

Prix modérés - Qualité de 1^{er} choix

Variétés à grands rendements :
BEAUVAIS, ABONDANCE, ANDRÉA, EARLY, HERSTELINGEN, CHARDONNE,
FIN DE SIÈCLE, FLUCK GÉANTE, IMPÉRIATOR, INDUSTRIE, MAGNUM,
MERVILLE, MARCKER, RONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUCISSE,
WOLTHMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)

Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 350 fr.,
franco région, port, fut. Mme Lucienne BAR-
DON, propriétaire, Saint-Césaire - les - Nimes
(Gard). Echantillon 3 francs, timbres.

La BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIÈRE
Albert DELIMELE et C^o
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sauf françaises et
écus suisses).

VACHES BRETONNES pures pie-noire (tu-
vaux, bidets et postiers) herculinées, che-
vales, chiens, mouton,
GUÉRISON RADICALE DE LA GALE du
cheval, chien, mouton,
par une seule application. BOT, vétérinaire-
éleveur, VANNES (Morbihan).

CABINET
de M. H. DUBIGEON
Expert Foncier
à INGRANDES-SUR-LOIRE

A VENDRE A L'AMIABLE
à 3 kilomètres d'Ingrandes-sur-Loire, UNE
FERME de 5 hectares environ, composée de
terres, prés et vignes de bonne qualité, libre
au 1^{er} novembre prochain.
Facilités de Paiement

GRAINES
SPÉCIALITÉS BETTERAVES
CAROTTES
RUTABAGAS
- Mon THEBAULT -
3, Quai Fleisselles - NANTES - Tél. 124.80
- CATALOGUE FRANCO -

La vague rouge
S'INFILTRE
DANS LE MONDE ENTIER
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie
Elle vous menace vous-même

avec son Marteau destructeur et sa faucille

du sort de ce malheureux

Pose en connaître la puissance, lisez
La Vague Rouge
seule revue spécialisée, dont la documentation pré-
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-
vailleurs intellectuels et ruraux, aux ouvriers et
aux paysans qui trompent le communisme, comme
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8^e)
Le Numéro (68 pages) : 2 fr.
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. - ÉTRANGER : 30 fr.
R. O. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1006.46

voilà votre auto
s'éclairer grâce à une batterie d'accumu-
lateurs; pourquoi pas votre demeure ?

**L'ACCUMULATEUR
TUDOR**

Direction et Usines 1804 208, route d'Arras à Lille
en vente chez tous les bons garagistes et électriciens;
à défaut s'adresser à :

SUCCURSALE DE NANTES, 1, pl. de la Monnaie
Tél. 139.37

POIL ANGORA suis acheteur de toute quantité
BLANC 390 fr. le kilo. Paiement com-
pant E. GUEMAS, à Brissone
(Maine-et-Loire)

Toute la gamme
des moteurs
de 1 à 40 CV

Vous la trouverez
en stocks largement
approvisionnés à notre
succursale régionale et
chez ses dépositaires.
(LISTE SUR DEMANDE)

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité S^{ma} A^{me} C^o 100 Millions
Rue d'Amber, Orléans (Loiret)

Succursale à : **NANTES**
1, Place de la Monnaie

ELEVAGE ECONOMIQUE
RELAITIERES DE VEAUX ET PORCELETS
CARRAISSEMENT DES ANIMAUX

PAR LE **PLASMOGENE**

ETABLISSEMENTS
DU **PLASMOGENE**
BLAIN Loire-Inf^{re}
En vente chez les
Grainetiers, Epiciers, etc.

MACHINES A TRICOTER
Aux Meilleurs Prix - Surjeteuses, Bobinoirs
Réparations - Transformations - Travail à façon
LAINES COMPTANT - CRÉDIT
- SOIES - COTONS
Catalogue et Echantillons Gratuits
LA TRAVAILLEUSE, à Nantes
15, Rue Mercœur - Tél. 133.52

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral
du 10 Décembre 1923)

LES SABLES-D'OLONNE

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'EGOUT
Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE